

CONDITIONS GÉNÉRALES

Randos - Raids « Forestevent »

1/3



Date de l'événement :

Le dit document doit obligatoirement être téléchargé, imprimé, paraphé sur chaque page, signé en bas de page précédé de la mention « Pour accord, lu et approuvé » et renvoyé avec votre formulaire de réservation soit sous forme électronique par renvoi de mail ou par voie postale à :

Herminie Frédéric (Forestevent)
Ville au Bois, 25
4920 Aywaille (Belgique)
GSM : +32 (0)497 416 495
Bureau : +32 (0)87 377 017

Si le nombre de participation dépasse les limites fixées par l'organisateur, une liste d'attente pourra être ouverte et ces personnes seront informées de la possibilité d'être présentes à l'événement dans la mesure des annulations éventuelles.

L'inscription

L'inscription n'est valide qu'une fois le formulaire d'inscription rempli, signé, renvoyé à l'organisateur avec les conditions générales paraphé à chaque page et signé en bas de page précédé de la mention « Pour accord, lu et approuvé » et une fois l'événement payé.

Le renvoi du formulaire d'inscription complété implique les clients à accepter et respecter les dites conditions générales. Par extension le client, participant est la personne qui réserve l'activité. Par extension, il s'agit également de toute personne qui participe à l'activité (c'est à dire le ou les passagers) sans toutefois que ces personnes soient tenues au paiement du prix de l'activité. L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription, le cas échéant votre événement déjà payé vous sera remboursé.

La clôture des inscriptions se fera dès que le nombre de participant est atteint ou à une date déterminée par l'organisateur pour des raisons de bonne organisation (demande de droit de passages, paiement de certaines prestations, réservations éventuelles...)

Selon la formule choisie, le nombre de passager et les options éventuelles le paiement s'effectuera en un seul versement.

Après le versement de l'événement qui vaut réservation définitive, le client recevra une confirmation d'inscription ainsi que les informations nécessaires quant aux étapes, liste des bivouacs, camping, hôtels...

Après renvoi du formulaire d'inscription complété une option de réservation est valable durant 7 jours, si le client tarde à effectuer le versement l'organisateur se réserve le droit d'accepter d'autres participants et le client pourrait éventuellement perdre le bénéfice de cette réservation sans qu'une indemnité ne soit perçue.

L'inscription se fait par ordre d'arrivée du paiement complet qui valide votre participation.

Prix

Le tarif renseigné est fourni à titre d'information, seul les prix figurant sur le formulaire de réservation est le prix exact et réel. Le prix est fixé en tenant compte du nombre de passager éventuel renseigné par le client lors du remplissage du formulaire de réservation.

En cas de variation à la baisse après renvoi du formulaire de réservation aucun remboursement ne pourra être exigé.

Dans l'hypothèse d'une variation à la hausse du nombre de passager et sous réserve de place encore disponible un supplément de prix sera exigé lors du contrôle administratif le jour avant l'événement et devra être payé immédiatement au comptant en argent liquide - cash. A défaut de ce règlement supplémentaire la participation sera refusée.

Déroulement de l'événement

Par sécurité nous demandons aux participants d'évoluer par 2 véhicules minimum ou 5 maximum vu la configuration des lieux tant pour leurs propres sécurités que par respect des régions traversées.

Certains parcours sont soumis à des autorisations de passage, paiement ou ouverture à dates et heures précises, il est donc impératif de bien vérifier vos road book du lendemain et de vous organiser afin de vous présenter dans ces portions dans la bonne tranche horaire et d'y être d'autant plus respectueux.

Forestevent propose des raids au road book électronique, papier et trace gps à vocation touristique, découverte des régions traversées non sportive.

Les parcours empruntent des portions tout terrain pouvant nécessiter un équipement adéquat. Il ne s'agit en aucun cas d'une course ou d'une concentration mais d'un événement convivial entre passionnés d'off road sous forme de road book privilégiant l'aventure et la découverte des régions traversées.

Les traces et notes road book ne sont pas une obligation de passage en aucun cas le pilote n'est obligé de suivre le tracé préconisé et veillera à respecter le code de la route et forestier des régions traversées. Malgré le professionnalisme de l'organisateur les itinéraires proposés peuvent parfois comporter certaines erreurs. L'organisateur est déchargé de toute responsabilité à cet égard, le cas échéant, il est de la seule responsabilité du participant/pilote d'effectuer le contournement adéquat pour respecter les réglementations en vigueur. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'erreurs éventuelles dans les tracés proposés, la vigilance incombe au pilote.

Des imprévus d'ordre techniques, climatiques ou autres peuvent contraindre à modifier ou supprimer certaines étapes ou portions d'étapes sans qu'aucun remboursement ou indemnité ne soit prévu.

Sauf imprévus de dernière minute ou changement d'horaire les road book du lendemain seront chargés à la fin de chaque étape. La plage horaire pour venir décharger les road book de la journée en cours et recharger ceux du lendemain vous seront communiqués au départ de chaque étape.

Une arrivée en avance ou hors de cette plage horaire ne vous permettra pas d'enregistrer la trace du lendemain donc à vous de vous arranger pour arriver dans ces délais soit en coupant dans le road book par des liaisons routières si vous avez accumulé du retard ou en vous faisant dépanner en cas de problème mécanique. Le cas échéant il est toujours possible au pilote de couper le parcours et rejoindre les points d'arrivée par ses propres moyens et itinéraires.

Durant cette plage horaire définie par l'organisateur les participants devront remettre leur road book électronique, GPS et road book papier à l'organisateur sous peine de ne pas recevoir la trace du lendemain. Les road book papier de la journée seront détruits contre échange des road book de l'étape du lendemain. Les traces électroniques (Tripy et gps) seront complètement déchargés ainsi que le mode enregistrement et ceux du lendemain réinjectés dans vos appareils.

L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable de tout dysfonctionnement électronique éventuel de ces appareils à vous d'éventuellement en prendre un de rechange afin de pallier à tous problèmes éventuels ou de vous équiper afin de pouvoir également vous servir du road book papier en cas de problèmes électroniques éventuels (dérouteur de road book papier).

Les participants ayant choisi l'option transport malles prendront également possession de leur malle dans cette plage horaire et dans la mesure du possible l'organisateur mettra tout en œuvre pour les acheminer ensuite au lieu souhaité par le participant. La récupération de ceux-ci se fera le lendemain et à déterminer de jour en jour quant à l'heure et endroit de récupération qui devra obligatoirement se faire en présence du participant.

Assurances

Assurance annulation

Nous ne proposons pas d'assurance annulation, cependant le client peut pour quelque raison que se soit procéder à l'annulation de sa participation :

- 4 mois avant la date de l'événement nous remboursons 100 % de l'événement.
- 3 mois avant l'événement nous remboursons 50 % de l'événement.
- 2 mois avant l'événement la totalité de l'événement reste due.

En cas d'annulation complète de l'événement par l'organisateur pour une raison indépendante de sa volonté, un remboursement total ou partiel sera effectué sans pour autant qu'aucune autre indemnité ou dommage ne puisse être réclamé par le participant.

Assurance Responsabilité civile

L'organisateur a souscrit une assurance RC en tant qu'organisateur de sports motorisés. Cependant le client s'engage à s'inscrire avec un véhicule conformément immatriculé et assuré pour lui et ses passagers en respectant la législation en cours et déclare posséder le permis adéquat pour le véhicule inscrit ainsi que de ne pas faire l'objet d'une suspension de permis ou autre.

Le client reconnaît être conscient des dangers liés au tout terrain et être parfaitement informé des risques inhérents à la pratique du tout terrain et renonce à tout recours quelconque contre l'organisateur même en cas d'accident dont lui-même, ou un de ces passagers pourraient être victime ainsi que tout dégâts que pourrait subir le véhicule en participant à ce type d'activité.

Il s'engage également à garantir à l'organisateur contre tout recours de quelque nature que se soit qui pourrait être introduits par un tiers en raison de l'utilisation de son véhicule. Le client déclare accepter ces risques et décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait arriver durant le raid ou sur le trajet et renonce tant en son nom personnel qu'au nom de ses ayants droits à tout recours à quelque titre que se soit contre l'organisateur et ses responsables.

Le participant doit être particulièrement conscient des ses compétences, capacités physiques et techniques avant de s'engager sur l'événement. Le cas échéant il est toujours possible au pilote de couper le parcours et rejoindre les points d'arrivée par ses propres moyens et itinéraires.

Le client est responsable de tout procès verbal dressé à sa charge.

Il se peut que l'organisateur doivent faire appels à différents prestataires pour la bonne réalisation de l'événement, en cas de retard ou défaut de prestation entraînant une modification de programme cela ne pourra pas donner lieu à aucun remboursement ni indemnités.

Assurance rapatriement

Le client doit souscrire sa propre assurance rapatriement et dans ce cas nous fournir son numéro de police d'assurance ainsi que le numéro à contacter en cas d'urgence.

Formalités diverses

Le client doit être en possession d'un passeport adéquat en fonction des pays traversés ainsi que d'un permis de conduire valide. En cas de perte de papier durant l'événement le client devra s'acquitter des frais engendrés pour son retour et ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnisation de la part de l'organisateur et ce dernier ne pourra pas en être tenu responsable.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de ratés, modifications, annulations partielles ou totales, de restrictions imposées par les autorités locales ou nationales, par la nécessité de l'organisation ou par des événements extérieurs graves indépendants de sa volonté.

Durant l'événement, les dépenses diverses, hôtels campings, restauration ainsi que le carburant et toute intervention faisant l'objet d'une facturation ou non sur les véhicules sont à charge du participant.

L'organisateur ne peut pas être tenu responsable des dégâts quelconques, de tout dommages et préjudices, incidents et/ou accidents directs ou indirects subis ou causés par les participants à des tiers ou à eux-mêmes du fait de leur participation à l'événement aussi importants soient-ils que se soit d'ordre corporel ou mécanique qu'ils s'agisse d'incendie, accident, vol, détérioration ou autres.

En cas de panne du véhicule ou de l'un des moyens de navigation seul le propriétaire est responsable. L'assistance mécanique-dépannage n'a aucune obligation elle est un soutien au participant.

Chaque participant doit veiller au respect du code de la route et de la législation en vigueur dans les pays et régions traversées et de s'y conformer.

Dans le cadre de cet événement tous les participants (pilote comme passagers) doivent être munis de leurs papiers d'identité et (ou) passeport en adéquation avec les pays traversés ainsi que d'avoir les vaccins nécessaires.

Les pilotes quant à eux devront être munis de leur permis et documents du véhicule en règle et en adéquation avec les pays traversés.

Les véhicules doivent être immatriculés, assurés et en conformité avec les dispositions du code de la route des pays traversés, quant au pilote il doit être assuré en responsabilité civile vis à vis des dommages qu'il pourrait occasionner à des tiers. Pilote et passagers doivent porter un équipement complet adéquat à la pratique du tout terrain et homologué.

Vu la sensibilité des régions traversées et la nature dans laquelle nous allons vous faire évoluer un très grand respect des lieux vous sera demandé tant d'un point de vue comportemental que des véhicules engagés.

A cet effet nous vous demandons d'être raisonnable et respectueux notamment au niveau des émissions sonores tant de la part des participants (cri en tout genre, sono trop bruyante...) que des véhicules engagés.

Il est expressément demandé de ne pas dépasser 95db à 1mètre de la sortie du pot d'échappement. Seul les pots d'échappement d'origine non bruyant seront acceptés et l'absence d'organes homologués n'engagent en aucun cas l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tous véhicules qu'il juge inadaptes, en mauvaise état, trop bruyant ou non conformes au bon déroulement de l'événement. En cas de problèmes mécaniques survenus durant l'événement le participant se doit de faire les réparations nécessaires afin de rendre son véhicule de nouveau conforme pour le bon déroulement de la suite de l'événement.

Les règles du bon savoir vivre et le respect des régions traversées prédomine d'autant que nous évoluons en pleine nature avec bien souvent des animaux vivant à l'état sauvage et où les animaux d'élevage vivent en libertés ou semi libertés ce qui vous oblige à avoir une attention de tout instant et un comportement adéquat de manière à engendrer le moins de nuisance possible pour les troupeaux et les éleveurs qui ne sont jamais très loin même si vous ne les voyez pas, eux vous entendent et vous voient donc RESPECT est le mot d'ordre.

Nous mettrons un point d'honneur à ce qu'à chacune de nos organisations, les véhicules engagés et le comportement des participants soient irréprochables il en va de la pérennité de notre passion ainsi que de l'image de marque de nos événements futurs. Raison pour laquelle également nous vous demandons de ne pas rouler en groupe trop important de manière à respecter les autres usagers, la faune et flore locales ainsi que les riverains, éleveurs et personnes qui vivent toute l'année dans ces régions.

En cas de météo pluvieuse nous vous invitons à la plus grande prudence au vue de la configuration du terrain et par période plus sèche nous vous demandons de passer à allure très modéré au passage de ferme, croisement de piétons, cyclistes ou autres. Vous n'aimeriez pas vous retrouver dans un nuage de poussière il en va de même pour les autres usagers qui n'ont pas choisis se moyen de locomotion. Nous apporterons une attention particulière au respect d'autrui et des régions traversés pour d'éventuelles participations futures à nos events.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement nuit ou pourrait nuire au bon déroulement de l'événement ou qu'il juge dangereux pour la sécurité des autres participants, usagers diverses ou riverains ou entrave la quiétude des régions traversées.

Les règles du bon savoir vivre pré-domine dans ce genre d'événement quelque soit le type de véhicule nous partageons la même passion des sports motorisés, d'aventure, découverte des régions traversés et de la nature. En cas de souci d'un l'un ou l'autre des participants qu'il soit d'ordre mécanique ou autres on ne double pas de manière intempestive, on s'assure que la personne va bien, qu'elle n'a pas besoin d'aide médicale ou autre et on reste solidaire entre passionné de tout terrain. Au besoin on contact les services d'urgence adéquat ainsi que l'organisateur de tout incident.

La participation à l'un nos event implique l'acceptation d'être photographié ou filmé. Le cas échéant, les participants acceptent que leurs photos, vidéos soient diffusés dans la presse, ou support divers.

Les participants s'engagent à ne jamais transmettre à des tiers ou de mettre à disposition notamment sur internet les roadbook et traces proposés lors d'événement que nous proposons sous peine de poursuite et d'exclusion systématique de tout futurs event de l'organisateur.

La transgression d'un des points du présent règlement entraine l'exclusion avec pour conséquence le désengagement total de la responsabilité de l'organisateur vis-à-vis des exclus éventuels qui ne pourront prétendent à aucun remboursement de leurs droits d'inscription. L'organisateur reste seul juge de ses appréciations et décisions

Le client et participant déclare avoir lu ces conditions générales.

Le client signe ces conditions ci-dessous avec la mention manuscrite « Pour accord, lu et approuvé » à envoyer avec le formulaire de réservation complété et paraphe chacune des pages

Nom :

Prénom :

Nombre de passager :

Date ://

Signature précédée de la mention « Pour accord, lu et approuvé »